

RECUEIL AGRONOMIQUE DE LA SOCIÉTÉ
DES SCIENCES, AGRICULTURE ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Année 1853, pp. 3 et suivantes

Composition du Bureau :

A. TEULIÈRES, Président.
A. DEBIA, Secrétaire
TIEYS, Secrétaire-Adjoint.
POUVILLON, Trésorier.
MARCELLIN, Archiviste.
DEVALS aîné, Archiviste-Adjoint.

Membres-nès :

M. LE PRÉFET du Département.
Mgr. L'ÉVÊQUE du Diocèse.

Membres honoraires :¹

1. MALLET aîné, Avocat.
2. RIGAIL DE LASTOURS.
3. TEULIÈRES, ancien Magistrat.
4. GIRONDE (de), Victor.
5. ABRIAL, Ingénieur en chef en retraite.
6. COMBES-BRASSARD, Docteur-Médecin.

Membres résidants:²

1. BAGEL-COMBES, Agent-voyer en chef.
2. BERGIS, Professeur de mathématiques.
3. CAZALÈS (l'Abbé de),
4. CROSILHES, Propriétaire.
5. DEBIA aîné, Membre du Conseil général.
6. DEBIA, Prosper, Propriétaire.
7. DELON, Aza, Propriétaire.
8. DESCOMBES, Ingénieur du service hydraulique.
9. DEVALS, aîné, Correspondant du ministère de l'instruction publique.
10. FÉLICE (de), Professeur à la Faculté.
11. GARRISSON, Gustave.
12. HÉRÉTIEU, Inspecteur des Contributions directes.
13. LACROIX, Docteur-Médecin.

¹ Les Membres honoraires sont, indépendamment de M. le Préfet et de Mgr. l'Evêque, ceux des Membres résidants qui âgés de plus de 70 ans ou atteints d'infirmités auront déclaré ne plus pouvoir participer aux travaux de la Société. — Ils jouissent de tous les droits attachés à la qualité de Membre résidant (Règl., du 28 avril 1845.). Le nombre en est illimité.

² Les Membres résidants sont au nombre de 30 (Règl., art. i.). — Ils contractent l'obligation d'assister régulièrement aux séances de la Société ; ils s'efforcent par leurs travaux de contribuer aux progrès des Sciences, des Lettres et de l'Agriculture (art. ix.).

14. LISIOUZIN-LAMOTHE, Pharmacien.
15. MAGNAN, Pasteur.
16. MARTRIN-DONOS (de).
17. MALEVILLE (de), Léon.
18. MARCELIN (l'Abbé).
19. MOLIÈRES (de), Sylvestre.
20. NICOLAS, Professeur à la Faculté.
21. OLIVIER, Architecte du département.
22. POUVILLON, Auguste, Greffier du Tribunal civil.
23. RAYNAUD, Docteur-Médecin.
24. ROUMEGUÈRE, Casimir.
25. ROUS, Hippolyte, Juge.
26. SARDINOUS, Professeur à la Faculté.
27. SOLEVILLE, Emmanuel.
28. TEULIÈRES, Armand, Juge.
29. TAILHADE, Eugène, Avocat.
30. TIEYS, Professeur.

Membres non résidents :³

1. DUPRAT (Baron), ancien Député, à Moissac.
2. BERDOLLE(de), Offi. d'artillerie, à Goudourville.
3. COUE, Docteur-Médecin, à Moissac.
4. LAGRÈZE-FOSSAT, à Moissac.
5. COURS (Viconte de), à Castelsarrasin.
6. GRABIE, Théodore, à Castelsarrasin.
7. MONTBRISON (de), à Saiut-Michel.
8. PÉRIÈS-LABARTHE, à Mas-Grenier.
9. CAMBE, à Saint-Antonin.
10. DEPEYRE, Docteur-Médecin, à Montpezat.
11. BENECH, Profess. à l'Ecole de Droit de Toulouse, à Bardigues.
12. BOË, Docteur en Chirurgie, à Castelsarrasin.
13. PONCET-DELPECH, à Montbeton.
14. SAGET (de), à Castelsarrasin.
15. CRAZANNES (Baron de), à Castelsarrasin.
16. GOILHEMOT-BARRÈS, Maire, à Nohic.
17. BAUBOT (de), Théophile, à Verdun.
18. LARRAMET, Docteur-Médecin, à Montech.
19. DEPEYRE, Juge de paix, à Montpezat.
20. POUVILLON (l'Abbé), à Montech.
21. AL. D'HÉBRAY DE POUZALS, à Mas-Grenier.

Associés Correspondants :⁴

³ Les Membres non résidents peuvent être au nombre de 30 (art. T).— Ils ont voix délibérative (art. V). — Ils feront part à la Société de tout ce qui dans leurs recherches ou leurs méditations leur paraîtra digne de fixer l'attention de leurs collègues (art. IX).

1. ODARD, à Tours.
2. LA ROQUETTE (de), à Amiens.
3. HUGO, Victor, à Paris.
4. GIRARDIN (de), à Paris.
5. PECONTAL, Siméon, à Paris.
6. PINÇON, Sous-Bibliothécaire, à Paris,
7. MARTIN, Ingénieur, à Lyon.
8. CAPELLA, Ingénieur en chef, à Cahors.
9. HENRY, à Muret.
10. LAURANS , Principal du Collège, à St.-Gaudens.
11. PONCY, Homme de Lettres et Maçon, à Toulon.
12. MONOD, Pasteur, à Paris.
13. GRIMES, à Marseille.
14. RUCK, à Versailles.
15. FRANÇOIS, Ingénieur, à Carcassonne.
16. CAMBOLAS (de), à Toulouse.
17. HOMBRES-FIRMAS (de), à Montpellier.
18. INGRES, Peintre d'Histoire, à Paris.

La Société se réunit le premier samedi de chaque mois, à 7 heures du soir, dans le lieu ordinaire de ses séances, à la Préfecture.

Indépendamment de ces réunions ordinaires, elle peut être convoquée, lorsque les circonstances l'exigent, par son Président.

Elle a aussi une séance publique pour la distribution des prix et le compte rendu de ses travaux.

La Société a opéré la répartition des Membres dans les Commissions permanentes suivantes dont le Président et le Secrétaire sont Membres-nés comme de toutes les commissions temporaires.

Commission d'agriculture.

TEULIÈRES.

DEBIA , Prosper.

HÉRÉTIEU.

DESCOMBES.

Commission de sériciculture.

TEULIÈRES.

CROSILHES.

RAYNAUD.

DEBIA, Prosper.

Commission du musée d histoire naturelle.

HÉRÉTIEU.

DEBIA, Prosper.

BERGIS.

MAGNAN.

MARTRIN-DONOS (de).

TEULIÈRES.

En dehors de la Société ont été adjoints à cette Commission :

⁴ Les Membres correspondants peuvent être au nombre de 30; ils sont invités à transmettre à la Société les renseignements qu'elle pourra leur demander, leurs ouvrages et le résumé de ce qui se fait d'intéressant dans les Sociétés dont ils sont Membres.

MAIGNAL.

BRUN , Victor.

LIGOUNHE.

LACAZE, Docteur-Médecin.

Commission du musée bibliographique départemental.

MOLIÈRES (de).

HÉRÉTIEU.

SOLEVILLE.

GARRISSON.

TEULIÈRES.